

## Conseil de la Communauté Séance du 11 juillet 2024

### Session ordinaire

#### Date de la convocation :

Le 04 juillet 2024

#### Date d'affichage :

Le 04 juillet 2024

#### Nombre de conseillers

#### Communautaires :

En exercice : 33

#### Présents :

25 à 19h05

22 à 21h08

Votants : 32 à 19h05

30 à 21h08

#### Votes exprimés :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, légalement convoqué s'est réuni le onze juillet deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures à l'Espace Communautaire – Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Yves AGUITON

**Présents :** Monsieur Yves AGUITON, Monsieur Brice RAVIER, Madame Sandra GUICHARD, Monsieur Jean CORNUAULT (jusqu'à 21h08), Madame Corinne SIMONEAU, Monsieur Lionel CHISSON (jusqu'à 21h08), Madame Evelyne LAUNAY, Monsieur Luc FAVIA, Madame Chantal ALEXANDRE, Monsieur Vincent RALLE, Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRE, Madame Virginie GAY-CHANTELOUP, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Cyrille MARTIN, Monsieur Lionel LEVHA, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARCONNET, Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Frédéric SAROUILLE (jusqu'à 21h08).

**Pouvoirs :** Monsieur Jean CORNUAULT à Madame Sandra GUICHARD (à partir de 21h08), Madame Myriam SANTACANA à Monsieur Brice RAVIER, Monsieur Lionel CHISSON à Madame Chantal ALEXANDRE (à partir de 21h08), Madame Karine ROUMANEIX à Monsieur Vincent RALLE, Monsieur Johnny VERCOUILLE à Madame Corinne SIMONEAU, Monsieur Marc LEONARD à Monsieur Thierry BOUTARD, Monsieur Gérard LELEU à Monsieur Luc FAVIA, Madame Catherine MEUNIER à Monsieur Jocelyn GARCONNET, Madame Christine FAUQUET à Monsieur Frédéric SAROUILLE.

**Absent(s) :** Madame Gismonde GAUTHER-BERDON.

**Secrétaire de séance :** Madame Evelyne LAUNAY.

### Délibération n°2024 - 07 - 09

## Développement économique, numérique et touristique Régularisation d'acquisition d'une parcelle - Zone d'Activités Economiques La Boitardière

***Monsieur Lionel LEVHA, Vice-Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.***

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5214-16 et L.5211-17 ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques en particulier l'article L.1111-1 ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Vu le Code Civil et notamment l'article 1593 ;

Vu la délibération n°03/2024 du Conseil municipal de Chargé en date du 17 juin 2024.

Par acte notarié du 28 juin 2006, la Communauté de communes Val d'Amboise a acquis environ 90 hectares de terrains à La Boitardière Est. Ces acquisitions ont été réalisées pour répondre aux besoins des porteurs de projets et des entreprises intéressées par l'implantation sur cette zone d'activité économique.

Une partie de l'acquisition concernait le terrain cadastré ZK n°108, anciennement les parcelles n°357 et n°358.

Ledit terrain était alors propriété de la commune de Chargé et n'a pas été transféré dans la propriété de Communauté de communes Val d'Amboise, en charge de la gestion des zones d'activités économiques.

**Considérant** qu'il est nécessaire de régulariser la situation de la parcelle cadastrée ZK n°108 d'une superficie totale de 906 m<sup>2</sup>, située dans la zone d'activités économiques La Boitardière.

**Considérant** que la commune de Chargé a approuvé le transfert de cette parcelle à la Communauté de communes du Val d'Amboise pour le prix d'un (1) euro, par délibération en date du 17 juin 2024.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- **D'approuver** l'acquisition de la parcelle cadastrée Section ZK n° 108, d'une superficie totale de 906 m<sup>2</sup>, située dans la zone d'activités La Boitardière sur la Commune de Chargé, pour le prix d'un (1) euro.
- **D'autoriser** le Président, ou le Vice-Président en charge de la vie économique, des parcs d'activités, du commerce-artisanat-tourisme, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**Secrétaire de séance**

Madame Evelyne LAUNAY



**Le Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise**

Monsieur Yves AGUITON

